

Tabouret-Keller, Andrée (2023). *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*. Édition et introduction de Dominique Huck ; présentation de René Tabouret. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Daniel Coste



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rdlc/12954>

DOI : 10.4000/rdlc.12954

ISSN : 1958-5772

Éditeur

ACEDLE

Référence électronique

Daniel Coste, « Tabouret-Keller, Andrée (2023). *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*. Édition et introduction de Dominique Huck ; présentation de René Tabouret. Limoges : Éditions Lambert-Lucas. », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 21-3 | 2023, mis en ligne le 15 octobre 2023, consulté le 09 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/12954> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdlc.12954>

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Tabouret-Keller, Andrée (2023). *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*. Édition et introduction de Dominique Huck ; présentation de René Tabouret. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Daniel Coste

RÉFÉRENCE

Tabouret-Keller, Andrée (2023). *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*. Édition et introduction de Dominique Huck ; présentation de René Tabouret. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

- 1 On doit savoir gré à Dominique Huck d'avoir œuvré à la publication de la thèse d'État d'Andrée Tabouret-Keller, soutenue en 1969 et restée inédite. Cette parution ajoute une pièce majeure à la forme d'hommage que constitue le volume collectif *Engagements. Actualité d'Andrée Tabouret-Keller (1929-2020)* (Varro, Geiger-Jaillet, Telmon, 2022). Et, à plus d'un égard, elle relève elle aussi d'une certaine actualité.
- 2 L'ouvrage comporte, outre le texte de la thèse, *Le bilinguisme de l'enfant avant six ans. Étude en milieu alsacien*, un rapport d'Andrée Tabouret-Keller (désormais ATK¹) intitulé *Comparaisons interlangues et problèmes du bilinguisme*, préparé pour le symposium *Genèse de la parole* prévu à Barcelone en 1975 et finalement publié en 1977 (Bronckart *et al.*, 1977). S'y ajoutent :
 - une présentation par René Tabouret, qui rappelle la situation linguistique complexe de l'Alsace dans les années suivant 1945, retrace le parcours de recherche d'ATK antérieur à la

soutenance de sa thèse et caractérise brièvement la composition des deux éléments majeurs du volume (thèse de 1969 et rapport de 1975) ;

- une introduction par Dominique Huck qui, sous l'intitulé *Penser l'approche du bilinguisme des enfants de moins de six ans en prenant appui sur le milieu alsacien*, commente la constitution des deux ensembles de données sur lesquels repose la thèse : d'une part, un relevé des productions d'une petite fille (Eve) entre l'âge de 1 an et 8 mois et l'âge de 3 ans et, d'autre part, les notes d'observation, sur deux ans, d'élèves de 4 classes de 4 écoles maternelles différentes.

3 Ce ne sont donc pas moins de trois textes – dont celui de 1975 – qui accompagnent la thèse et y apportent des éclairages de lecture complémentaires.

4 Quant au double corpus sur lequel ATK fonde ses analyses et qui constitue une des originalités méthodologiques de sa démarche, il est différencié comme suit dans sa complémentarité construite :

« Deux moments du bilinguisme de l'enfant sont observés et traités séparément : le premier correspond au début de la communication linguistique telle qu'elle s'établit dans le cercle restreint de la famille, le second correspond à l'élargissement de la communication qui va de pair avec l'entrée de l'enfant dans le groupe social déjà ouvert de l'école maternelle. » (p. 37-38)

Dans les deux cas en effet, il s'agit bien d'enfants en devenir bilingue dans des environnements socio-acquisitionnels différents : Eve grandit dans une famille où l'alsacien et le français sont utilisés sans qu'il y ait une répartition des langues (un individu/une langue) entre les adultes ; les enfants observés à l'école maternelle grandissent en alsacien et apprennent le français à l'école.

5 Cette base empirique (relevé de production d'une enfant dans un cadre familial « ordinaire », sans « politique » particulière des usages parentaux ; observation d'élèves de maternelle dans les interactions en classe), nouvelle par rapport à des travaux antérieurs d'autres chercheur.e.s, devait initialement présenter une forme de continuité et de mise en parallèle possible dans la mesure où il était prévu que les productions d'Eve soient notées jusqu'à l'âge de 6 ans. Comme les manifestations linguistiques de son développement langagier bilingue n'ont été finalement relevées que jusqu'à 3 ans, une solution de continuité existe entre les zones d'âges des deux composantes du corpus ensuite analysé. Au demeurant les observations de classes étaient antérieures au recueil des productions d'Eve.

6 De fait, on a affaire à deux ensembles distincts, voire indépendants, qu'il est difficile, pour l'interprétation, de considérer comme un tout susceptible d'être traité comme tel. Dans la citation mentionnée supra, ATK elle-même fait état de « deux moments [...] observés et traités séparément » (p. 37). Cela dit, par les choix (pas seulement méthodologiques) consistant à partir de l'observation directe et ouverte, sans formulation préalable d'objets de recherche déjà problématisés, la thèse tranche par rapport à des démarches encore souvent canoniques à l'époque où les données recueillies l'étaient avant tout en relation à des hypothèses posées au départ qu'elles devaient permettre de valider (plus souvent que d'invalider !).

7 L'hommage que constitue le volume *Engagements* (2022) souligne, dans son titre même, l'actualité d'Andrée Tabouret-Keller. Par bien des aspects, la lecture de la thèse de 1969 confirme, à quelques décennies de distance, cette appréciation. J'en relève ici quelques marques, d'ordres divers.

- 8 Tout d'abord, ATK, dont la formation initiale est en psychologie (avec les dimensions expérimentales et quantitatives que cela comportait alors) et qui est venue ensuite à la linguistique (linguistique fonctionnelle d'André Martinet, son directeur de thèse), a besoin d'explicitier son positionnement « disciplinaire » dès lors que son objet de recherche touche bien au développement du langage chez le jeune enfant, mais sous l'angle particulier de pratiques bilingues, voire trilingues dans un contexte régional particulier, celui d'une Alsace où le dialecte alsacien est encore bien présent dans les échanges quotidiens et dans la sphère familiale de la majeure partie de la population.
- 9 Dans la schématisation d'une sorte de modèle qu'elle propose (p. 34-37), elle inscrit sa recherche dans une zone d'intersection entre psychologie et linguistique, dénommée psycholinguistique, mais dont elle précise qu'il s'agit d'un territoire non stabilisé, traversé par des débats et des enjeux qui ne sont pas directement du ressort de son projet. Pour autant, surtout dans le rapport de 1975, elle prend clairement position dans la controverse Piaget-Chomsky relative à la priorité à accorder aux capacités logiques ou au langagier dans le développement de l'enfant, attribuant le rôle moteur à l'acquisition langagière, sans se rallier toutefois aux conceptions chomskyennes d'une base universelle et d'un dispositif inné d'acquisition des langues (*language acquisition device*). Et c'est bien le sémantisme des termes que l'enfant produit et l'enrichissement lexical qu'apportent ses interactions sociales et son activité dans l'environnement qui sont posés comme plus déterminants que la mise en place progressive d'une syntaxe pour le développement cognitif de l'enfant.
- 10 Cette prise de position de nature épistémologique situe évidemment la recherche à base empirique (sous son double dispositif) que mène ATK dans une perspective théorique beaucoup plus générale, mais qui, dans la thèse, demeure prudemment formulée :

« L'ensemble des réflexions qui précèdent rend compte du cheminement de ma réflexion par rapport à la démarche interdisciplinaire requise par l'objet de mon étude. Sans que je m'y réfère explicitement par la suite, une telle réflexion constitue cependant le point d'amarrage où ce qui reste une approche interdisciplinaire empirique pourrait trouver son statut théorique. » (p. 37)

Le texte publié en 1977 sera plus assertif et radical :

« Il n'y a pas d'exercice du langage, fût-ce dans ses formes les plus élémentaires, sans que les structures de la langue opèrent (...). C'est ce qui justifie que nous renversions la question de l'étude des productions langagières de l'enfant en question sur ce qui est produit par la langue dans l'enfant. » (p. 283)

Étant clairement entendu par ailleurs, ainsi que le souligne Huck dans son introduction, que « par l'angle empirique retenu, elle montre que le langage et les langues sont fondamentalement des faits sociaux, dans tous les sens du terme, et que c'est leur usage, c'est-à-dire leur rôle social, qui joue un rôle fondamental dans leur acquisition. »

- 11 Élargissement de la perspective aussi dans l'inscription historique de la thèse. ATK situe différemment son objet et son approche méthodologique dans la lignée des travaux de ses prédécesseurs en matière de recherches sur le développement de l'enfant bilingue. Elle y consacre un chapitre et marque clairement en quoi la démarche double qui est sienne (suivi d'un enfant dans son milieu familial et observation d'un groupe en contexte scolaire) présente une certaine originalité et complexifie l'analyse et les interprétations possibles.
- 12 On sait que, pour nombre de ces prédécesseurs, l'observation et/ou la mesure des productions des enfants (ou des adolescents) bilingues ne sont pas exemptes

d'interprétations, voire de présupposés idéologisés, posant non seulement que le bilinguisme nuit à la qualité de la connaissance et de l'usage des langues en présence, mais aussi qu'il affecte les capacités cognitives des bilingues. Les matériaux rassemblés sur ce point par ATK pour sa thèse viendront aussi nourrir le remarquable ouvrage *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)* paru en 2011, qui contient un florilège de citations particulièrement significatives à cet égard.

- 13 La thèse ne se situe pas directement sur ce plan et ne se présente pas comme une démonstration que le bilinguisme ni n'affecte la maîtrise de la langue qui devient la langue majeure officielle de scolarisation, ni ne constitue un handicap cognitif. On pourrait comprendre qu'elle le fasse dans une visée de défense de l'alsacien, langue régionale encore largement présente dans les usages locaux à l'époque, mais tel n'est pas son propos. Simplement, ses analyses conduisent à des conclusions selon lesquelles le progrès du développement langagier des enfants bilingues n'est pas inférieur, à différents stades d'âge, à celui des enfants monolingues. Et cela dans un contexte historique et sociolinguistique où la présence de l'allemand à côté du français et de l'alsacien entretient, en termes ne serait-ce que d'exposition, des formes de trilinguisme plus que de bilinguisme. ATK fait d'ailleurs usage en maintes occasions du terme de trilingue ou de plurilingue.
- 14 A lire la thèse, ce qui frappe aussi comme une marque d'actualité, c'est la posture énonciative qu'y choisit ATK par un recours systématique au « je », là où, même après 1968, la norme dominante du genre thèse est l'effacement du sujet individuel au profit de formes neutres et d'un « nous » de majesté épistémique. Personnalité scientifique forte, riche de son parcours transdisciplinaire et de ses travaux antérieurs, Andrée Tabouret-Keller pouvait défendre en première personne sa thèse devant un jury dont Dominique Huck rappelle la composition : André Martinet et Didier Anzieu (co-directeurs) Georges Mounin, Georges Gusdorf : deux linguistes (Martinet et Mounin), un psychologue et psychanalyste (Anzieu), un philosophe (Gusdorf) ... Rien que des hommes, bien sûr. Et qui, pour certains, doivent se sentir interpellés. On aurait aimé assister !
- 15 Voilà en tout cas, à plus d'un titre, une publication bien venue. Non seulement par l'intérêt historique qu'elle présente, mais aussi par l'éclairage particulier qu'elle apporte et les questions qu'elle suscite sur des enjeux théoriques et méthodologiques qui restent à l'ordre du jour. Nous devons vraiment être reconnaissants à Dominique Huck du travail éditorial accompli.

BIBLIOGRAPHIE

Bronckart, Jean-Paul *et al.* (dir.) (1977). *La genèse de la parole*. Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française (16^{ème} session, 1975). Paris : PUF, coll « Psychologie d'aujourd'hui » n° 26.

Tabouret-Keller, Andrée (2011). *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Varro, Gabrielle, Geiger-Jaillet, Anémone & Telmon, Tullio (éds) (2022). *Engagements. Actualité d'Andrée Tabouret-Keller (1929-2020)*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

NOTES

1. Cette réduction du nom d'Andrée Tabouret-Keller ne répond pas seulement à une abréviation de circonstance pour le présent compte rendu. Elle était devenue d'usage assez courant dans les échanges la concernant et pour sa propre signature.

AUTEURS

DANIEL COSTE

Daniel Coste a fait l'essentiel de sa carrière universitaire dans le domaine de la didactique du français langue étrangère et des politiques linguistiques. Il a été membre et directeur du Crédif, professeur à l'Université de Genève et il a dirigé à l'ENS de Lyon l'équipe de recherche « Plurilinguisme et apprentissages ». Associé aux projets « Langues vivantes » du Conseil de l'Europe, il a notamment fait partie du groupe d'auteurs du CECR. Il est l'auteur ou co-auteur d'ouvrages et articles en didactique des langues, politique linguistique éducative, histoire de l'enseignement des langues.

daniel.coste45[at]sfr.fr